



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne

L'ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE AU SERVICE DES EMPLOYEURS

Les chargés de la relation entreprise proposent par téléphone, lors de réunions collectives, de rendez-vous en entreprise ou de Webinaires :

- des présentations des différents services en lignes,
- des accompagnements et assistances dans l'utilisation des téléservices,
- des informations réglementaires (maladie, maternité, paternité, risques professionnels),
- des suivis sur la qualité de transmission des attestations de salaires et déclarations d'accident du travail.

Pour répondre à vos différentes questions une adresse email :
rel.employeurs.cpam-val-de-marne@assurance-maladie.fr



LinkedIn
CPAM du Val-de-Marne



Réclamations employeur



ameli.fr

